

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU FSE

Lundi 10 octobre 2016

Mme Hergat, Trésorière du FSE, ouvre la séance à 16h55 :

Membres présents : Mme Burnot (Principale) ; Mme Ponel (Principale-adjointe) ; M.Rohrbacher (CPE) ; Mme Mangeot (Présidente APE) ; Mme Grass-Dimino (représentante APE) ; Mme Sapena ; Mme Gauthier ; Mme Bertrand ; Mme Krumbholz et Mme Hergat (Trésorière FSE)

Mme Hergat excuse l'absence de Mme Schuck, Mme Parent, Mme Castryck, M.Feugas.

Secrétaire de séance : Mme Hergat

Première résolution :

BILAN MORAL rédigé par Mme Schuck, Présidente du FSE :

Mme Hergat, trésorière du FSE, présente le bilan moral de l'association pour l'année 2015-2016 que Mme Schuck lui a transmis :

1) Adhésions en 2015-2016 :

428 adhérents / 503 élèves soit 85,08%

- 6è : 87,09%
- 5è : 80,00%
- 4è : 86,50%
- 3è : 86,99%

Actuellement, en octobre 2016, nous comptons 402 adhérents / 499 élèves soit 80,56%

2) Dons pour les voyages et séjours :

Voyages et sorties en 2015-2016 :

- Séjour « Lecture, écriture, édition » en Haute-Savoie avec deux classes de 6è.
- Sortie à Kulmbach pour la section euro.
- Sortie à Baccarat pour les latinistes.
- TCRM : sorties ULIS, Pompidou pour les 6è5, compétitions UNSS ...
- En raison des attentats, la sortie à Trèves pour les 6è et 5è germanistes a été annulée

3) Aide pour le financement d'intervenants : aucun intervenant cette année.

4) Fonds documentaire par matière :

Matières concernées : CDI / EPS / ULIS / Français / Physique

Abonnements annuels : Arkéo, Histoire Junior et Cosinus

5) Aide pour les clubs :

Clubs concernés : théâtre ; badminton et tennis de table.

6) Achat de commandes collectives :

- T.D (Français ; Allemand ; Anglais ; SVT ; Musique)
- Séries de lecture en Français
- Règles Aleph en Maths.

7) Achat de matériel :

Un ordinateur portable pour le fse en urgence le 19 août (le disque dur de l'ancien était HS)

8) Coopérative :

Une seule récréation pour liquider le stock avant la fermeture définitive.

9) Manifestations :

- Petit-déjeuner en 5è (pain).
- Divers goûters.
- Récompenses (jeu découverte, le concours de citrouilles, concours laïcité (CPE), la 11e Journée nationale des Mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, UNSS, meilleurs vendeurs ...)

10) Solidarité :

- Aide aux élèves primo-arrivants et / ou en grande difficulté financière (fournitures scolaires + T.D ; livres de lecture ...)
- Aide aux élèves boursiers pour les voyages et les sorties.
- Don de l'APE (bal juin 2016)

11) Le FSE comme « intermédiaire financier » :

- T.D
- Séries en Français
- Règles Aleph
- Photos de classe
- La vente de chocolats
- La vente de calendriers
- Recyclage (boîtes, cartouches d'encre ...)

L'Assemblée générale adopte le bilan moral de l'année scolaire 2015-2016 tel qu'il est présenté.

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

Deuxième résolution :

BILAN FINANCIER par Mme Hergat :

Mme Hergat, Trésorière du FSE, présente le bilan financier de l'association pour l'année 2015-2016 (document joint).

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

L'Assemblée générale donne quitus à Mme Hergat pour sa gestion.

Pour information, le reliquat des bénéfices des actions antérieures :

- bal en 2015 : 1059,27 €
- vente de chocolats en 2016 : 1246,40 €
- TD en SVT + cartouches : 65,10 € + 7,17 € = 72,27 €
- calendriers en 2016 : 729,80 €

Troisième résolution :

Adoption de la constitution du comité directeur du FSE.

Les personnes dont les noms suivent proposent leur candidature :

Mme Burnot ; Mme Gauthier ; Mme Sapena ; Mme Hergat ; Mme Mangeot ; Mme Grass-Dimino ; Mme Schuck (demande écrite transmise) ; M.Saillet (demande transmise par mail).

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

Mme Hergat clôt l'assemblée générale à 18h06.

Réunion du Comité Directeur

Quatrième résolution :

Le Comité Directeur élit à l'unanimité :

Présidente : Mme SCHUCK

Vice -Président : Mme GAUTHIER

Trésorière : Mme HERGAT

Trésorière adjointe : Mme GRASS-DIMINO

Secrétaire : Mme MANGEOT

Secrétaire adjointe : Mme SAPENA

Pour : 5

Abstention : 0

Contre : 0

Cinquième résolution :

- Le principe du don :

Depuis l'année dernière, un seul et unique voyage est retenu, ce principe ayant été décidé par les instances administratives.

« Le Bureau du FSE accepte le principe de participation financière à l'organisation du voyage ou des sorties pédagogiques autorisés par le conseil d'Administration du collège Jean Mermoz sous forme de don. Le don n'est acquis que si le voyage (ou la sortie) se réalise et est affecté au seul financement de ce voyage (ou de cette sortie).

Ce don doit apparaitre dans le budget du voyage et doit permettre une diminution du prix demandé à toutes les familles. De ce fait, le budget de ce voyage (ou de cette sortie) doit être donné au Comité Directeur du FSE.

Le don est fonction du nombre d'élèves adhérents au FSE participant au voyage scolaire. Cette somme est ensuite divisée pour l'ensemble des participants. Le comité directeur a décidé d'augmenter ces dons :

- 40 € pour un voyage scolaire à partir de 5 nuitées
- 25 € pour un voyage scolaire si inférieur à 5 nuitées
- 10 € pour les sorties scolaires

Les participants au voyage ou à la sortie doivent être à jour financièrement avec le FSE (TD). Si tel n'est pas le cas, le FSE se réserve le droit de se rembourser sur le don prévu pour le voyage ou la sortie ».

Voyages et sorties prévus :

- Voyage en Italie pour les latinistes.
- Sorties ULIS : le fort Hackenberg de Veckring.
- Sortie théâtre pour le niveau de 5^{ème} avec les profs d'anglais.

Concernant le séjour à Kulmbach pour la section euro, le FSE complètera le don accordé par l'organisme OFAJ.

• Le principe de la prise en charge des transports pour toute sortie sur le district de Metz.

- Sorties ULIS : centre-ville de Metz, la FIM ; sortie fin d'année (cinéma, musée ou théâtre).
- Sorties UNSS : compétitions sur le district de Metz

• *Aide aux élèves en grande difficulté :

Le FSE aidera dans la mesure du possible certaines familles en grande difficulté financière, en particulier les élèves boursiers, pour les fournitures, les TD, les voyages et sorties.

Pour : 5

Abstention : 0

Contre : 0

(*Mme Schuck contactera les familles et procédera aux démarches en ce sens)

Sixième résolution :

• Aide aux clubs FSE :

- Club Badten = 300 €

• Fonds documentaires :

- Français = 4 séries de lecture (1 par niveau)
- H-G : 400 €
- SVT = 400 €
- Physique : 400 €
- Techno : 400 €
- LCA = 50 € (achats de 5 dictionnaires Gaffiot) + 45 € (carnets de voyage pour le voyage)
- ULIS = 400 €
- C.D.I. = 400 € + réabonnement aux périodiques + séries à compléter
- EPS = 400 €

• EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires)



Dans le cadre de la nouvelle réforme du collège, 8 EPI sont proposés aux élèves de la 5^{ème} à la 3^{ème}. Pour finaliser ces enseignements, certains professeurs ont demandé une participation du FSE. Le comité directeur a décidé d'octroyer la somme de 200€ par EPI.

• Intervenants et manifestations :

- Petit déjeuner en SVT pour le niveau de 5^{ème} = achat du pain
- Représentations théâtrales en 6^{ème} et 5^{ème} : participation du FSE de 3€ par élève
- Gouters (fête de la science, remise de récompenses, ...)
- Récompenses : Fête de la science, meilleurs vendeurs, récompenses de fin d'année à définir
- Projets CDI et Ulis
- Projet CVC (conseil de la vie collégienne)